Extension Fergana



Jours:	4
Prix:	300 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆

Histoire Culture

Jour 1. A la découverte de la vallée de Fergana

Och
140km
Fergana
15km
Marguilan
15km
Fergana

Och - Fergana

- Départ matinal pour notre nouvelle destination. Notre équipe ouzbek vous accueille à la frontière khirgizo-ouzbek.

  Arrivée et installation à votre hôtel pour quelques rafraîchissements, avant de se promener dans la ville.

Fergana - Marguilan

- Puis, nous nous rendons à Marguilan, la ville de la soie. Visitons ensuite la fabrique de la soie **Yodgorlik** où vous pouvez faire vos connaissances avec tout les étapes de faire la soie du cocon jusqu'àu tissu.

Déjeuner	Restaurant local
Dîner	Restaurant local
Hébergement	Hôtel 3 étoiles

Jour 2. Kokand et ses trésors



Fergana
60km
Richtan
55km
Kokand
240km
Tachkent

Fergana - Richtan

- Après le petit-déjeuner, nous prenons la direction du village de Richtan, réputée pour la production de la céramique. Nous visitons l'atelier céramiste qui nous initie à son art.

Richtan - Kokand

- Puis continuons la route jusqu'à Kokand. Nous faisons la visite du palais de Khoudayar khan, de la mosquée Juma (mosquée du Vendredi), de la **medersa d'Amin Beg**, de la **medersa de Norbouta** et enfin du **mausolée de Modari Khan**.

Kokand - Tachkent

- A l'issue du déjeuner, nous prenons la route en direction de Tachkent, via le col Kamchik. Nous nous installons à notre hôtel, avant de prendre le dîner en ville.

Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles
Déjeuner	Restaurant local

Dîner	Restaurant local
Hébergement	Hôtel 3 étoiles

Jour 3. A la découverte de Tashkent



Tachkent

- Nous débutons cette journée par la visite du Musée des Arts Appliqués, qui fut autrefois résidence du diplomate russe Polovtsev.
- Continuation avec la visite du complexe **Khazrat Imam** comprenant la médersa Barak Khan (XVIs.), le mausolée de Kaffal Chashi, le musée du Coran et la mosquée Djami.

  Puis nous dirigeons vers la médersa en activité Koukeldosh qui se situe au cœur de l'ancienne ville.

  Dans l'après-midi, nous découvrons la ville nouvelle, avec la place de l'Indépendance, le Théâtre Navoï et le square d'Amir Temur. Enfin, nous terminons cette escapade ouzbek par la découverte du splendide Metro de Tachkent-unique en son genre en Asie Centrale, dont chaque station est somptueusement décorée selon de différents thématiques : le coton, le cosmos, le poète ouzbek Alicher Navoi etc ...
- Enfin, nous terminons cette journée dans les souterrains de la ville, à la découverte des somptueuses stations de métro. Elles arborent diverses thématiques: le coton, le cosmos....

Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles
Déjeuner	Restaurant local
Dîner	Restaurant local
Hébergement	Hôtel 3 étoiles

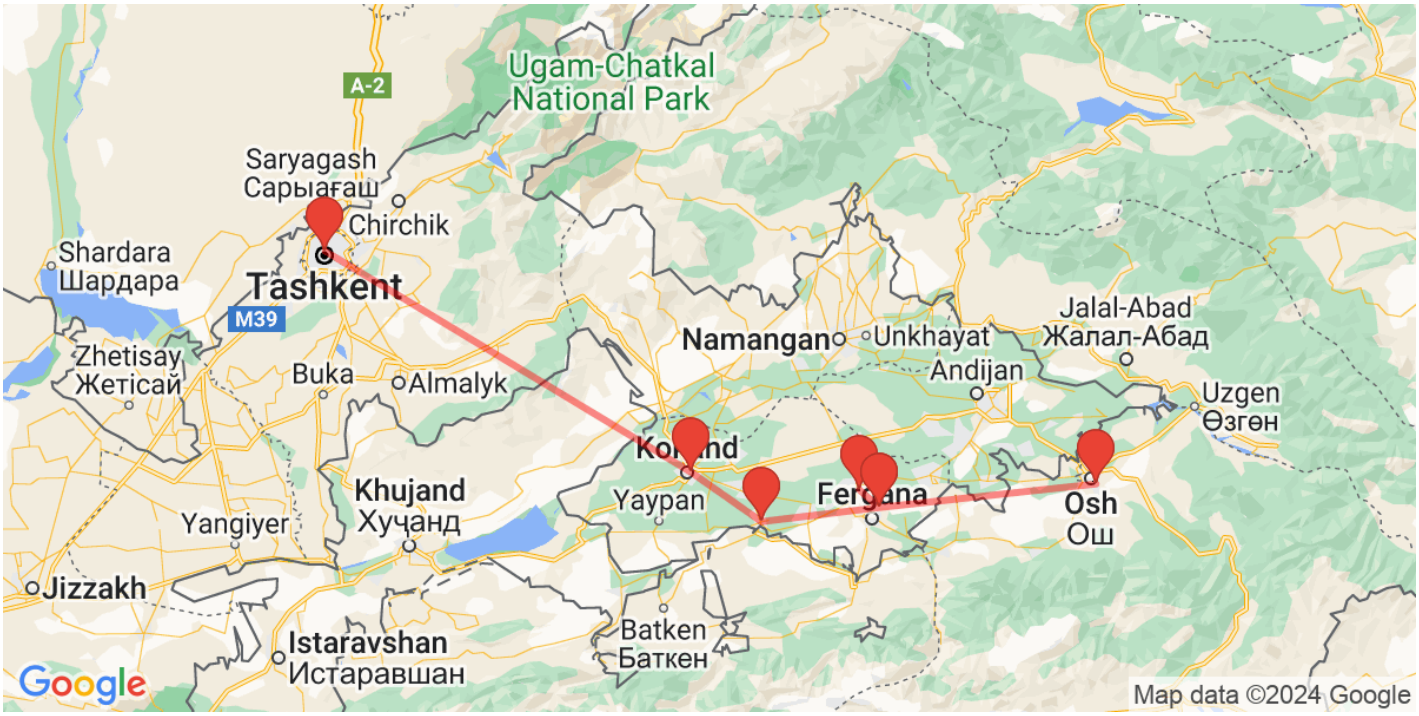
Jour 4. Bon vol et à bientôt

Départ

- Petit déjeuner à l'hôtel. Nous vous ramenons à l'aéroport international de Tashkent. Le transfert retour pourra avoir lieu à l'heure souhaitée, en fonction des horaires de votre vol.

Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-3	4-5	6-8
390 EUR	360 EUR	300 EUR

Inclus

- Transferts aéroport / hôtel
- 3 nuits en chambre Double en hôtel*** à Bishkek, petit déjeuner inclus
- Pension complète durant l'excursion
- Eau minérale, 0,5L par jour par personne
- Véhicule + chauffeur
- Essence
- Guide francophone
- Droits d'entrée des musées et excursions mentionnés

Non inclus

- Transport international
- Frais de passeport et visa
- Assurance rapatriement
- Assurance voyage
- Extra boissons / alcools
- Appels téléphoniques
- Toute excursion non mentionnée dans le programme
- Taxes appareil photos et caméra en Ouzbékistan (environ 50USD)

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Pour tous voyages, vous devez être munis de votre passeport. Celui doit être valide au moins 6 mois après la date de retour de votre séjour et doit disposer d'au moins 3 pages vierges dont 2 pages en face à face.

Visa

Les citoyens de la République Française, Suisse, Belgique, Canada bénéficient d'un régime sans visa pour entrer en Ouzbékistan pour une durée de 30 jours.

Le régime sans visa s'applique aux détenteurs de toutes les catégories de passeports, qui envisagent de se rendre en République d'Ouzbékistan pendant une période maximale de 30 jours, quel que soit le but de leur voyage.

Assurance

Assurances annulation et assistance

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE. Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

*Spécifiques à nos voyages, **nous suggérons fortement d'y souscrire**.* Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.